



ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL

**Yvelines • Hauts-de-Seine**

Le Président

Nanterre, le 31 MARS 2017

lw

Monsieur le Préfet,

L'interaction entre les Départements et la société civile, sous toutes ses formes de représentation, contribue à donner du sens et à renforcer l'efficacité de l'action départementale.

Le projet de fusion entre les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine entre dans une nouvelle phase qui implique d'anticiper l'adaptation des systèmes relationnels mis en place par les institutions préexistantes.

Dans ce contexte, après avoir élaboré un diagnostic des pratiques de dialogue et de coopération avec la société civile actuellement en vigueur au sein des deux Départements et après avoir analysé les conséquences de la fusion sur leurs systèmes relationnels, je souhaite que le Conseil de Développement Durable Interdépartemental apporte son expertise et propose des modalités pour adapter ces systèmes au futur Département fusionné.

Les résultats de vos travaux permettront d'enrichir utilement nos réflexions sur la modernisation et l'innovation dans la gouvernance du nouveau Département et contribueront à sa politique d'ouverture à la société civile.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous

Patrick Devedjian

Monsieur François Leblond  
Ancien Préfet  
Président de la COFHUAT  
Président du Conseil de développement interdépartemental  
21, boulevard de Grenelle  
75015 Paris

[www.epi78-92.fr](http://www.epi78-92.fr)

Etablissement Public Interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine  
4, avenue Morane Saulnier 78140 Vélizy-Villacoublay  
tél. 01 39 07 73 67